

BENFELD

DIMANCHE 16 AOÛT 2026

Marché aux puces au centre-ville

Fête du Stubbbehansel

PRIX DE L'EMPLACEMENT :

13 € les 5 mètres

26 € pour les professionnels

NOMBRE D'EMPLACEMENTS LIMITÉ

Buvettes – Restauration

Vendredi 14 :

Soirée

Samedi 15 :

Soirée

Dimanche 16 :

Marché aux puces en journée

Apéritif concert – Animations

Soirée

Pour les 3 jours, restauration sur place

Pour plus de renseignements : Mairie de Benfeld 03.88.74.42.17

Pour vous inscrire, merci de renvoyer le coupon-réponse figurant au dos avant le 8 août 2026.

Le document doit être rempli en lettres capitales, de manière claire et lisible, pour éviter toute confusion. Merci de votre compréhension.

RÈGLEMENT du MARCHÉ AUX PUCES de BENFELD

Le marché aux puces est organisé par l'Office Municipal des Fêtes de Benfeld et se tiendra dans le centre-ville : le 16 août 2026 de 5h30 à 18h00. L'entrée principale du marché aux puces se situe en face de La Poste, rue du G^{al} Leclerc. Les stands sont répartis : rue de l'Ancienne Porte, rues du Petit et du Grand Rempart, places de la République et de la Dîme, rue du G^{al} de Gaulle, rue Moyaux, rue Clemenceau, jusqu'au 14 rue du Château.

Le marché aux puces est ouvert à tous, à condition de renvoyer l'attestation d'inscription correctement complétée, accompagnée du règlement par chèque libellé à l'ordre de l'OMF ainsi qu'une copie recto-verso (obligatoire) de la pièce d'identité ou N° registre de commerce.

Les exposants s'engagent à se conformer à la législation en vigueur en matière de sécurité (Produits inflammables, armes diverses, etc. sont interdits dans le périmètre du marché) et à ne vendre que des objets personnels et usagés (article L310-2 du Code de Commerce).

▪ Tarifs emplacement

- pour les particuliers : 13 € les 5 mètres
- pour les professionnels : 26 € les 5 mètres

▪ Emplacement

- Nous ne pouvons pas vous garantir **votre emplacement** d'une précédente édition, et, vous remercions de votre compréhension. Aucun changement libre de place ne sera toléré, sous peine de renvoi.
- Aucun remboursement accordé en cas de non-occupation.
- **pour votre véhicule** : derrière le stand ou à côté, précisez obligatoirement le numéro d'immatriculation et modèle de véhicule dans le formulaire ci-dessous, sous peine de ne pas avoir de place pour celui-ci.

▪ Inscription : clôture fixée au 8 août 2026.

Votre inscription est à déposer à la Mairie de BENFELD, avec votre règlement par chèque à l'ordre de l'OMF.

Nota : les numéros de place pourront être retirés le samedi 15 août de 10h00 à 12h00 à l'Office de Tourisme.

▪ Le jour J – dimanche 16 août 2026

- Accueil des exposants de 5 h 30 à 7 h 30 avec RDV rue du Général Leclerc (en face de La Poste).
- Les places non occupées à 7 h 30 seront redistribuées.
- Chaque exposant est prié d'emporter ses déchets et de laisser son emplacement dans un état propre pour 18 h. Un sac poubelle vous sera remis à cet effet.

Les stands de boissons et restauration sont exclus puisque réservés à l'association organisatrice.

La présence à cette journée implique l'acceptation du présent règlement.

En cas de **NON RESPECT** de ce règlement, l'OMF sera seul juge pour prendre toute disposition qui s'impose.



ATTESTATION - INSCRIPTION MARCHÉ AUX PUCES

Talon-réponse à retourner en mairie avant le 8 août 2026 avec votre règlement par chèque :

Office Municipal des Fêtes
Mairie de BENFELD
3 rue du Château - BP 40021
67231 BENFELD CEDEX

MERCI D'ECRIRE EN LETTRES CAPITALES SVP

Nom et Prénom

Né (e) le à Département

Adresse

Code Postal Ville

Téléphone ou Portable obligatoire Adresse mail

Titulaire de la pièce d'identité N° Délivrée le
par

N° immatriculation du véhicule : Modèle (ex. VW Golf) :

☐ Je suis un particulier : (case à cocher)

☐ Je déclare sur l'honneur ne pas être commerçant, ne vendre que des objets personnels et usagés (article L310-2 du Code de Commerce) et ne pas participer à plus de 2 manifestations de même nature au cours de l'année civile (article R321-9 du Code pénal).

☐ Je suis un professionnel : (case à cocher)

N° de registre commerce.....

Délivré par

Nature du stand

1 emplacement = 5 m linéaire au tarif de 13 €

1 emplacement professionnel = 5 m linéaire au tarif de 26 €

Nombre d'emplacements X 13 € = ou X 26 € =

LES FORMULAIRES INCOMPLETS OU ERRONÉS ET SANS RÈGLEMENT NE SERONT PAS ENREGISTRÉS

Ci-joint mon règlement de € à l'ordre de OMF BENFELD. SIGNATURE EXPOSANT